



DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
ARRONDISSEMENT D'ARLES  
**COMMUNE DE MOLLEGES**

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 21
Représentés	: 01
Votes pour	: 22
Votes contre	: 00
Abstention	: 00

**Séance du : 2 avril 2026**

**Date de convocation : 27 mars 2026**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2026**

**N°2026-04-02-04**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six et le deux avril à vingt heures trente-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Monsieur Benoit FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Manon PARRAUD et Maurice BRES.

Représenté : Manon PARRAUD est représentée par Corinne CHABAUD.

Madame le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée un projet de budget primitif pour l'exercice 2026, ainsi que les documents préparatoires du budget primitif.

Ce budget s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 7 555 696.94 euros, soit :

- 3 337 390.89 euros en section de fonctionnement,
- 4 218 306.05 euros en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le projet de budget primitif de l'exercice 2026, présenté par Madame le Maire,

Délibéré en séance les jours mois et an que dessus,  
Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès, le 2 avril 2026

**Corinne CHABAUD**

**Maire de Mollégès**

